

MAIRIE DE MAZELEY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 octobre 2016**ORDRE DU JOUR :****1. DELIBERATIONS :**

- . Contrat assurance groupe
- . Etat d'assiette forêt
- . Participation éventuelle travaux fermeture de Mr HONORE Michel
- . Prise en charge de la vignette 2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2016/2017
- . Cadeau de la commune aux enfants pour la fête de la Saint Nicolas
- . Subvention exceptionnelle pour participation à l'achat d'un jeu de quilles

2. DISCUSSIONS :

- . Futures locations des chasses
- . Etat d'avancement des travaux d'étanchéité des étangs de Corbé

3. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- . Projet de mutuelle pour le canton de Golbey
- . Accord de subvention pour les travaux de voirie route d'Oncourt
- . Demande préalable Garage Yann
- . Certificat d'urbanisme Eliane Baroué

Présents : Monsieur FIMBRY (Maire de la commune) et l'ensemble des membres du conseil municipal

Excusé : F. VIAL, pouvoir donné à M. LAINE,

Non Excusé : V. L'HUILLIER

Secrétaire de séance : Régine LECOMTE

1. DELIBERATIONS**▶ Contrat assurance groupe**

Monsieur SCHEER, du centre de gestion des VOSGES est intervenu pour donner toutes les informations concernant ce contrat de groupe. Le conseil demande qu'une simulation soit effectuée en se reportant aux conditions actuelles et projection avec le centre de gestion.

▶ Etat d'assiette forêt

Sous réserve d'informations complémentaires, le conseil reporte la délibération au conseil suivant, en ce qui concerne l'état d'assiette 2017-2018.

▶ Participation éventuelle travaux fermeture de Mr HONORE Michel

Le conseil délibère par 6 voix contre, 1 pour et 2 abstentions, en ce qui concerne une participation éventuelle aux travaux de fermeture de Mr HONORE Michel.

▶ Prise en charge de la vignette 2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2016/2017

Le conseil décide à l'unanimité la prise en charge de la vignette du transport scolaire pour les 2 derniers trimestres de l'année scolaire. Ce qui porte à une somme totale de 360 Euros (6 enfants sont concernés, le montant d'un trimestre par enfant est de 30 Euros).

▶ Cadeau de la commune aux enfants lors de la fête de la Saint Nicolas

Il est rappelé qu'il avait été décidé que la subvention accordée à l'occasion de la Saint Nicolas et gérée par le Foyer Rural soit incluse dans la subvention annuelle donc versée en 1 seule fois à l'association. Pour cette année néanmoins, elle sera encore distincte (soit 47 enfants à 20€ soit 840 €). Accord à l'unanimité.

► Subvention exceptionnelle pour participation à l'achat d'un jeu de quilles

Le conseil municipal se porte par 5 voix pour, 2 abstentions et 2 contre pour un montant de 200 Euros, représentant la subvention exceptionnelle de participation de l'achat d'un jeu de quilles.

2. DISCUSSIONS

► Futures locations des chasses

Le Maire fait un point exhaustif de la situation en ce qui concerne les locations des chasses à l'heure actuelle.

Dans un esprit d'équité, les futures locations des chasses pourraient être revues. La commission en charge se réunira de nouveau à cet effet.

► Etat d'avancement des travaux d'étanchéité des étangs de Corbé

Les travaux démarreront aussi que possible, la commande étant passée à l'entreprise Etienne de Girancourt.

3. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

► Projet de mutuelle pour le canton de Golbey

Ce projet (via le Crédit Mutuel) doit être étudié par chaque habitant en comparaison de celle actuelle. Tous les habitants ont été informés individuellement par distribution de la brochure. 2 réunions publiques organisées par la MTRL sont prévues. Chaque habitant a reçu l'invitation.

► Accord de subvention pour les travaux de voirie route d'Oncourt.

Une subvention de 1074 euros calculée au taux de 8 % sur une dépense subventionnable hors taxes de 13 420 Euros a été accordée par le Conseil Départemental.

► Demande préalable Garage Yann MOUGEL

Mr MOUGEL prévoit une extension de son garage, sa demande préalable est conforme.

► Certificat d'urbanisme Eliane Baroué

Le conseil est informé qu'un certificat d'urbanisme est déposé en ce qui concerne la maison d'Eliane BAROUE.

► Matériel défectueux.

Malheureusement, il s'avère que du matériel à l'intérieur d'un logement dans l'ancienne école est déjà défectueux. Ce qui nécessite, obligatoirement un nouvel investissement estimé au maximum à 700 €.

La séance est levée à 23 Heures 15

Prochaine réunion le 7 novembre 2016 puis le 19 Décembre 2016.